



Un coucou du bureau

Bonjour chers parents,

Le printemps est là, oui, oui, il est timide mais il est là. Je suis de retour au bureau après quelques jours de vacances nécessaire pour poursuivre le travail que j'adore. Encore un mois chargé au bureau. Nous en sommes déjà à préparer la planification estivale, la fin de l'année financière de même que le renouvellement de notre permis qui a lieu aux cinq ans. Les inspections sont terminées et se sont bien passées sans incidents notables. Les correctifs à apporter sont mineurs et sont en cours de réalisation. Les travaux sur les fondations sont pratiquement terminés dans les temps et dans les budgets. Il ne reste que la finition qui aura lieu lorsqu'il fera plus chaud. Nous en sommes également à préparer de belles activités pour le printemps et l'arrivée des beaux jours.... restez à l'affut!

En attendant profitez des petits bouts de soleils qui passent et bonne journée!

Marie-Andrée Morais

Anniversaire:



Le 13 avril dernier était l'anniversaire de notre chère Geneviève Pépin, éducatrice sauterelle des petits. Notre belle Geneviève se démarque par ses interventions créatives pleines de douceur et sa patience. Merci Geneviève pour ton très bon travail, tu peux être fière de ce que tu fais!

Événement pizza Générosa



C'est fait, l'événement est lancé, la pub est disponible sur facebook ainsi que le vidéo promotionnel. Nous avons également été annoncé dans Le Bourdon. Alors partagez la bonne nouvelle!

Pour cette journée, les employés, parents et enfants du CPE ont droit à un traitement spécial. Des coupons de la journée Generosa vous seront distribués au casier de votre enfant. Ce coupon vous donnera droit, le 1er mai prochain à la pinte de bière au prix du verre et un petit dessert sera offert à vos enfants.

Je vous rappelle que nous aurons besoin de livreurs bénévoles pour cette journée. Si ça vous intéresse, veuillez nous contacter par courriel au coopstjb@gmail.com

Un gros merci à Samantha Caron, maman de James, pour toute son implication dans le projet!

Enfants malades

Cet hiver nous avons observé beaucoup de petit microbes présent dans notre CPE et dans les petits corps de vos enfants.

J'aimerais vous rappeler les règles quand à la présence de votre enfant au CPE s'il est malade.

Lorsque votre enfant est non fonctionnel, fait de la fièvre (même si vous lui donnez de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène), a des selles liquides ou s'il a vomi, vous devez garder votre enfant à la maison.



Je comprend que ça peut vous causer des difficultés d'organisation mais nous devons appliquer ces règles pour éviter de contaminer tout le CPE. Donc même si vous venez porter votre enfant et qu'il répond aux critères énumérés plus haut, il y a de très forte chance que nous vous appelions pour que vous veniez chercher votre enfant dans l'intérêt du plus grand nombre.

Cour fin de journée



Au CPE, nous avons la chance d'avoir une fantastique et magnifique cour très attirante pour vos enfants, toutefois nous vous rappelons que lorsque vous êtes présent au CPE, vous êtes responsable de votre enfant donc de sa surveillance. De plus, le CPE ferme ses portes à 18h, alors même si votre enfant a tout plein de plaisir et d'amusement à cette heure il ne doit plus y avoir personne dans notre cour ou dans nos murs et les portes doivent être verrouillées. C'est une question de responsabilité civile et d'assurances. Merci de votre collaboration.

Vacances

Nous rappelons qu'il est important de remplir le sondage de vacance d'été pour prévoir les effectifs de personnel et de nourriture pour la période estivale. Ça nous permet également de planifier les périodes d'intégration des nouveaux enfants tout en maximisant le nombre de place occupées afin de nous donner une chance d'atteindre notre 80% d'occupation pour éviter la pénalité si on ne l'atteint pas.



Merci de répondre le plus rapidement possible.

Stagiaire



À la mi-avril nous avons eu le bonheur d'accueillir un stagiaire dans le groupe de Christian, finissant au Cégep de Ste-Foy au AEC en éducation de la petite enfance. Nous souhaitons donc la bienvenue à Sylvain Bourget et bon succès.

Inspection

Suite à notre dernière inspection, nous vous avons transmis des documents à remplir. Plusieurs parents ont répondu rapidement à notre appel et nous vous en remercions. Toutefois pour les retardataires, nous vous demandons de nous fournir vos documents le plus tôt possible pour l'inspection de suivi. Si vous avez égaré vos documents, il nous fera plaisir de vous en fournir d'autres.



Droit à l'image



L'an passé, les documents d'inscription ont été modifiés en incluant un formulaire d'autorisation sur le droit à l'image et ont été remplis comme tel par les nouveaux enfants. Nous avons fait cet ajout en prévision de la mise sur pieds de la page facebook et de la mise à jour du site internet. Pour les plus anciens, nous avons préparé un formulaire spécifique à cette autorisation que vous recevrez par courriel. Nous vous demandons de bien vouloir la remplir et nous la retourner signer le plus tôt possible.

Passage à l'école et littératie

Le projet va bon train. Séverine et Christian suivront le 2e cour de leur formation le 18 avril où ils présenteront, entre autre, le coin lecture qu'ils ont organisé dans leur local selon les standards d'excellence d'ECHERS (échelle d'évaluation formelle de l'environnement préscolaire). Ils y apprennent également des techniques de lecture et d'intervention afin de préparer les enfants au passage à l'école et encourager la littératie et la numératie.



De plus, le premier jet du document rédigé à l'attention des parents sur la préparation à l'école est terminé et est en phase de révision. Nous pourrions vous le distribuer très bientôt.

Nous vous tenons au courant pour la suite, c'est à dire notre projet de visite de l'école du quartier.

Changement de courriel

Nous allons bientôt changer de fournisseur internet car après négociation nous avons trouvé un forfait beaucoup moins cher ailleurs. Par contre, nous devons changer de courriel, ce qui est déjà en action. Nous avons donc une nouvelle adresse qui est le : coopstjb@gmail.com Ce qui nous permet maintenant d'être plus indépendants face aux différents fournisseurs possible.

Ne pas oublier de venir signer votre fiche d'assiduité au local de votre enfant, demandez à votre éducatrice!!!!